

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom commercial : JM TPO Membrane Primer

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville

Adresse : P.O. Box 5108  
Denver, CO USA 80127

Téléphone : +1 303-978-2000 8 h à 17 h, L à V

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300 (Chemtrec, en anglais)

Préparé par : productsafety@jm.com

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 2

Irritation de la peau : Catégorie 2

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique : Catégorie 3 (Système nerveux central)

Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée : Catégorie 2

Risque d'aspiration : Catégorie 1

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

Déclarations sur la sécurité :

**Prévention:**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.  
P242 Seulement utiliser des outils ne produisant pas des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
P264 Se laver à fond la peau après avoir manipulé.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage.

**Intervention:**

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.  
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P331 Ne PAS faire vomir.  
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P370 + P378 En cas d'incendie: Éteindre avec du sable, de la poudre sèche ou de la mousse à l'épreuve de l'alcool.

**Entreposage:**

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Inconnu.

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS****Composants dangereux**

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	>= 30 - < 50
toluène	108-88-3	>= 30 - < 50
silice amorphe	112945-52-5	>= 5 - < 10

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.  
S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
- En cas de contact avec les yeux : Retirez les lentilles de contact.  
Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
NE PAS faire vomir.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Inconnu.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyen d'extinction approprié : Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO2)

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

---

		Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	:	On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.
Autres informations	:	Procédure usuelle pour feux d'origine chimique. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.  Procédure usuelle pour feux d'origine chimique. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

---

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'allumage. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer

## JM TPO Membrane Primer

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques). N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Équipement de protection individuelle, voir la section 8.  
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
 Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.  
 Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
 Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres : Défense de fumer.  
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
solvant naphta aliphatique léger (pétrole)	64742-89-8	TWA	500 ppm 2,000 mg/m3	OSHA

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

toluène	108-88-3	TWA	20 ppm	ACGIH
		TWA	100 ppm 375 mg/m3	NIOSH REL
		ST	150 ppm 560 mg/m3	NIOSH REL
		TWA	200 ppm	OSHA
		CEIL	300 ppm	OSHA
		Peak	500 ppm (10 minutes)	OSHA
silice amorphe	112945-52-5	TWA (Poussière)	20 Millions de particules par pied cube (Silice)	OSHA
		TWA (Poussière)	80 mg/m3 / %SiO2 (Silice)	OSHA
		TWA	6 mg/m3 (Silice)	NIOSH REL

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un masque et des vêtements de protection en cas de problèmes lors du traitement.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.  
Des indications de manipulation écrites doivent être disponibles sur le lieu de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide

Couleur : blanc cassé

Odeur : de solvant

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

---

Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: non établi(e)
Point/intervalle de fusion	: non établi(e)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: 85 °C
Point d'éclair	: > -7.8 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: 7.0 %(V)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.2 %(V)
Pression de vapeur	: 29 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: non établi(e)
Densité relative	: non établi(e)
Densité	: 1.2 g/cm <sup>3</sup> (20 °C)
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: non miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: non établi(e)
Viscosité, cinématique	: non établi(e)

---

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

Possibilité de réactions dangereuses	:	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits de décomposition dangereux	:	Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) Monoxyde de carbone Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ) Aldéhydes

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Composants:****solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): &gt; 8,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3400 ppm  
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): &gt; 4,000 mg/kg

**Toxicité aiguë****toluène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 orale (Rat, mâle): 5,580 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 28.1 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: vapeur

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): &gt; 12,267 mg/kg

**Corrosion et/ou irritation de la peau****Produit:**

Remarques: Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

**Corrosion et/ou irritation de la peau****Composants:****toluène:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour la peau.

**Lésion/irritation grave des yeux****Produit:**

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.



**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

**Lésion/irritation grave des yeux****Composants:****toluène:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

Durée d'exposition: 24 h

**Mutagénéicité de la cellule germinale****Composants:****solvant naphtha aliphatique léger (pétrole):**

Mutagénéicité de la cellule germinale- Évaluation : Les tests in vivo ont montré des effets mutagènes

**Cancérogénicité****Composants:****solvant naphtha aliphatique léger (pétrole):**

Cancérogénicité - Évaluation : Potentiellement cancérogène pour l'homme

**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

**ACGIH**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par OSHA (Administration de la sécurité et santé au travail - Etats-Unis).

**NTP**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP (Programme national de toxicologie - Etats-Unis).

**Toxicité pour la reproduction****Composants:****toluène:**

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Susceptible de nuire au fœtus., Une certaine évidence d'effets néfastes sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

**STOT - exposition unique****Composants:****toluène:**

Évaluation: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

**STOT - exposition répétée****Composants:****toluène:**

Évaluation: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité par aspiration****Composants:****solvant naphta aliphatique léger (pétrole):**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**toluène:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Évaluation de l'exposition humaine****Composants:****toluène:**

Contact avec la peau:

Remarques:

Le contact prolongé avec la peau peut enlever la graisse de la peau et provoquer une dermatose.

**Autres informations****Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques. Les solvants risquent de dessécher la peau.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel bioaccumulatif****Composants:****toluène:**

Coefficient de partage (n- : Pow: 2.7  
octanol/eau)

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

**Autres effets néfastes****Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'oxone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations pour le transport international**

Département des Transports des États-Unis: UN 1133, Adhésifs, 3, II.

QUANTITÉ LIMITÉE si expédié dans des emballages intérieurs ne dépassant pas 1,0 L (0,3 gallons) de capacité nette, emballés dans un emballage extérieur solide.

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Liste TSCA**

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Non pertinent  
Liste de Produits Chimiques

US. Programme National de Toxicologie (NTP) : Non pertinent  
Rapport sur les Substances Cancérogènes

**EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know****CERCLA Quantité à déclarer**

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

Composants	No. CAS	RQ du constituant (lbs)	RQ du produit calculé (lbs)
toluène	108-88-3	1000	2500
toluène	108-88-3	100	2500

**Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

**SARA 302** : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

**SARA 313** : Les ingrédients suivants sont assujettis aux taux devant être déclarés tels qu'établis sous SARA Titre III, Section 313:

toluène 108-88-3

**Loi sur la qualité de l'air**

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant(s) est/sont répertorié(s) comme polluant(s) atmosphérique(s) dangereux à la Section 12 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis:

toluène 108-88-3

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Les produits chimiques suivants sont listés sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

toluène 108-88-3

**US. Loi d'Application Californienne pour une utilisation Sûre des Toxiques et de l'Eau Potable (Proposition 65)**

ATTENTION! Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer le cancer.

quartz (SiO<sub>2</sub>) 14808-60-7

ATTENTION: Ce produit contient une substance chimique reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction.

toluène 108-88-3

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : Répertorié dans la TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

Date de révision : 08/22/2017

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation,

**JM TPO Membrane Primer**

Version 1.0

Date de révision 08/22/2017

Date d'impression 08/28/2017

fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.